Société Inter-Port de Québec

RAPPORT ANNUEL ◆ 1987 - 1988

Directeur général
Gérald Brassard

Coordination:
Jean Mercier

Conception graphique:
Voxicom Inc.

Composition:
Typoform Inc.

Impression:
Imprimerie La Renaissance Inc.

Photographies:
Pierre Fortin: p. 6-13
Les photographes Kedl Ltée: p. 7-10
Studio Etchemin Enr.: p. 8-11-14-15-17-19
Glaverbel S.A.: p. 9-16
Canadien Pacifique: p. 9-14

Tous les textes du Rapport annuel 1987-1988
peuvent être reproduits sans autorisation mais
avec mention de la source

Publié par la Société Inter-Port de Québec
Copyright 1988 Société Inter-Port de Québec

An English version of this publication is also
available on request

Des exemplaires supplémentaires de ce document
peuvent être obtenus en s'adressant à la:

Société Inter-Port de Québec
1126, chemin Saint-Louis
Bureau 802
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél.: (418) 643-8713
Télex: 051-3539
Télécopieur: 643-2021

Imprimé au Québec (Canada)

Dépôt légal — 3e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-10759-4

Québec, le 30 avril 1988

Monsieur Daniel Johnson
Ministre de l'Industrie et
du Commerce
710, Place d'Youville
Bureau 600
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. F. Bourassa

Jacques F. Bourassa, président
Société Inter-Port de Québec

Québec, le 30 avril 1988

L'honorable Robert R. de Cotret
Ministre
Ministère de l'Expansion industrielle régionale
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. F. Bourassa

Jacques F. Bourassa, président
Société Inter-Port de Québec

Table des matières

Message du président 7

Message du directeur général 8

Faits saillants 9

1. L'organisation 10

1.1 Le Conseil d'administration 10
1.2 Le personnel 11
1.3 Le statut de la Société 12
1.4 Les fonctions de la Société 12
1.5 Le mandat de la Société 12

2. Le rapport d'activités 1987-1988 13

2.1 Le Comité de travail sur l'avenir de la Société Inter-Port de Québec 14
2.2 Le parc technologique 14

3. Les résultats de l'année 15

3.1 La compagnie Trimedyne Canada inc. 15
3.2 Le projet Glaverbel-Multiver 16
3.3 Le projet de silicium métallurgique 17

4. Les prévisions pour l'année 1988-1989 18

5. Les états financiers 20

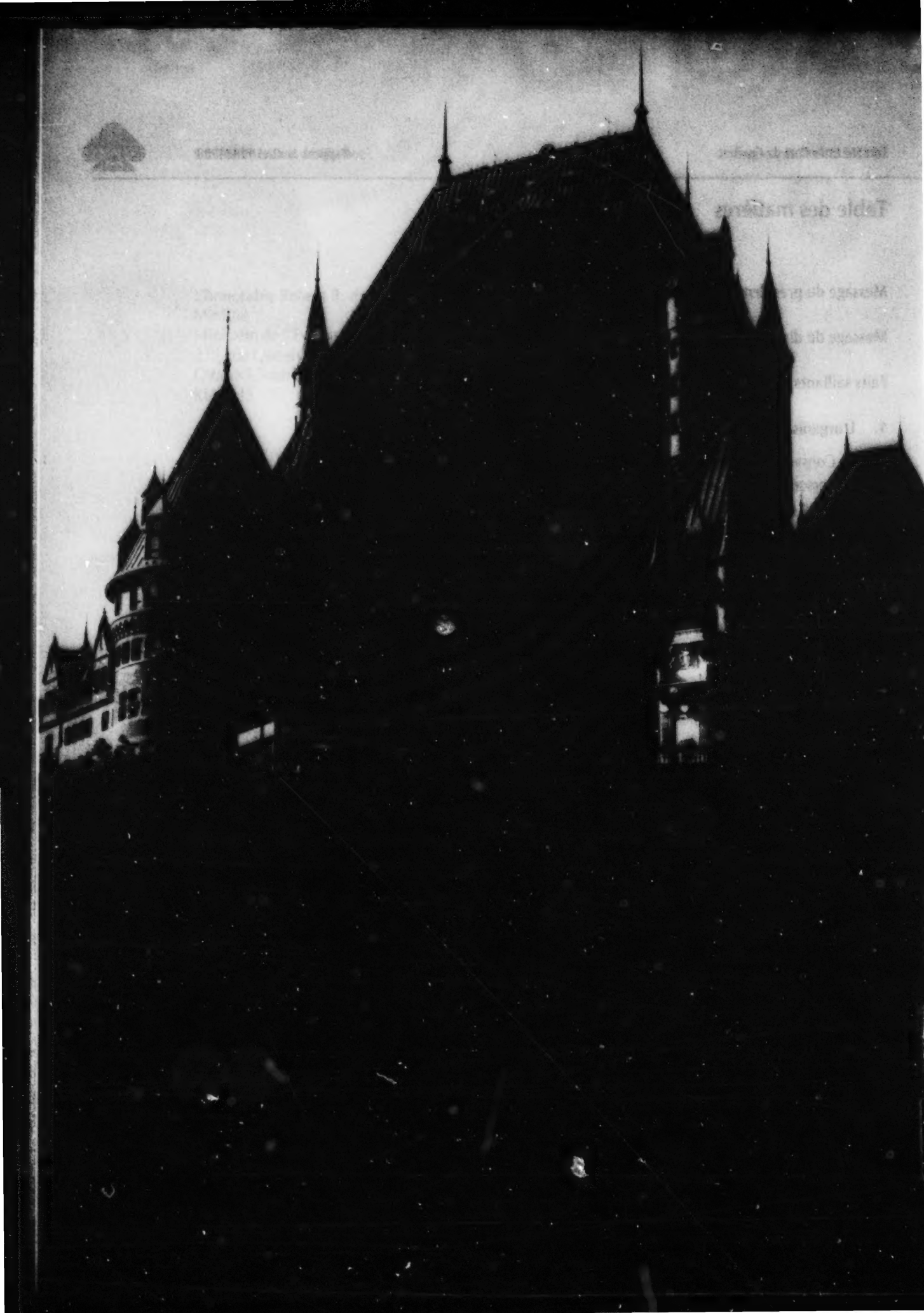

Message du président

La Société Inter-Port démontre clairement que ses efforts n'ont pas été consentis en vain. L'année se termine sur la concrétisation de deux projets importants pour la région.

L'objectif de créer un complexe industriel dans la région de Québec est en bonne voie de réalisation. Pour y arriver, il a fallu modifier bien souvent notre approche face à la clientèle. Inter-Port a subi aussi sa part de difficulté avant d'arriver à l'implantation de ces deux projets. Après avoir mis beaucoup d'espoir, d'argent et d'efforts dans des projets, certains clients ont abandonné leur projet en raison du marché mondial. En matière de promotion, il ne faut pas s'attendre à réussir tous nos projets, bien qu'il faille mettre tous les efforts nécessaires à leur réalisation. L'annonce imminente de l'implantation d'une usine de verre plat de 100 millions et de l'investissement de Trimedyne dans le domaine médical, nous indique que la stratégie de la Société Inter-Port était la bonne.

La réussite d'Inter-Port sera suivie d'une réorganisation sous deux entités. Cette transformation en augmentera encore l'efficacité et la population se solidarisera davantage à l'organisme de promotion de sa région. L'établissement d'une base solide pour la promotion de la région a été mis en place par la Société Inter-Port. Une clientèle importante a été sensibilisée aux facteurs de localisation de la région et de nombreux projets s'annoncent dorénavant. Le nouvel organisme aura intérêt à cultiver ses contacts pour favoriser la réalisation de ses projets.

Inter-Port a développé et défendu sa stratégie de développement, elle en a prouvé l'efficacité et annoncé ses premiers résultats.

Nous souhaitons le meilleur des succès à la nouvelle Société de promotion dans la continuité du travail accompli par Inter-Port. Nous avons porté graine en terre et la récolte sera fructueuse.

J. F. Bourassa

Jacques F. Bourassa, président
Société Inter-Port de Québec

Message du directeur général

Mission accomplie! En 1983 la Société Inter-Port s'était donné cinq ans pour imposer sa stratégie de développement à la région, la faire connaître auprès de sa clientèle et obtenir quelques résultats importants.

Un premier projet dans le domaine de la haute technologie voit le jour avant même l'ouverture du parc technologique. Conjointement avec la Société Inter-Port, la compagnie Trimedyne de Santa Ana en Californie a annoncé son implantation à Québec dans le futur parc technologique. Cette décision vient concrétiser plusieurs années d'efforts de promotion dans le secteur prioritaire de l'optique et du laser. Ce premier projet sera très bientôt suivi d'un autre dossier similaire.

Un deuxième projet sera prochainement annoncé dans le domaine du verre plat. Ce projet plus ambitieux, évalué à plus de cent millions (100 000 000 $), créera au-delà de neuf cents (900) emplois directs et indirects; il se réalisera vraisemblablement à St-Augustin dans le parc industriel régional de la Communauté urbaine.

Plusieurs autres compagnies reliées à la venue de cette entreprise pourront maintenant voir le jour: vitres d'automobiles, miroiterie, verre coloré, emballage, recyclage, etc. A cela s'ajoutent toutes les autres applications de la matière de base du verre que représente la silice: les abrasifs, les réfractaires, le ferro silicium, le silicium métal, les fibres optiques, le cristal, le verre creux, etc. Ce projet voit le jour dans le second axe de développement prioritaire choisi par la Société et constitue le premier élément d'un vaste complexe industriel basé sur la transformation de la silice.

Un troisième projet, dans le domaine de la fabrication du silicium métallurgique, est actuellement à l'étape de l'étude de faisabilité. Ce projet, d'un montant de cent millions de dollars (100 000 000 $), prévu pour s'implanter dans la région de Québec, devrait être annoncé officiellement dès cette année et constituera la seconde pièce d'importance sur l'échiquier du complexe industriel basé sur la silice.

La Société Inter-Port a tout mis en œuvre pour procurer une base nouvelle de développement industriel à la région de Québec et de mettre en place un complexe industriel tirant profit des avantages portuaires.

Tout autre organisme de promotion devra s'appuyer dorénavant sur les travaux de la Société Inter-Port pour faire progresser l'industrialisation de la région. Nous mettrons par ailleurs nos dossiers à la disposition de nos successeurs qui pourront juger de l'ampleur de la prospection faite par la Société Inter-Port, tant dans le domaine de la haute technologie que dans le domaine des grandes entreprises.

Après quatre ans de travail inlassable, un projet de construction d'une aluminerie à Lauzon a été retiré de nos dossiers actifs. Toutefois, les études techniques réalisées en cours d'élaboration du projet ont servi à approfondir l'information technique sur les avantages de la zone industrialo-portuaire de Lauzon.

Nous souhaitons à la nouvelle Société tout le succès possible dans la poursuite des objectifs que nous nous étions nous-mêmes fixés.

Gérald Brassard

Gérald Brassard, directeur général
Société Inter-Port de Québec

Faits saillants

- Investissement de Trimedyne Canada inc.
- Investissement imminent de Glaverbel-Multiver au Québec.
- Étude de faisabilité en cours d'une usine de silicium métallurgique pour la région de Québec.
- Rapport du Comité conjoint des caucus fédéral et provincial sur l'avenir de la Société Inter-Port de Québec.
- Prolongation de l'entente sur la Société Inter-Port jusqu'à la mise en place d'une nouvelle société unique de promotion extérieure et d'une société de développement pour le parc industrialo-portuaire de Lauzon.

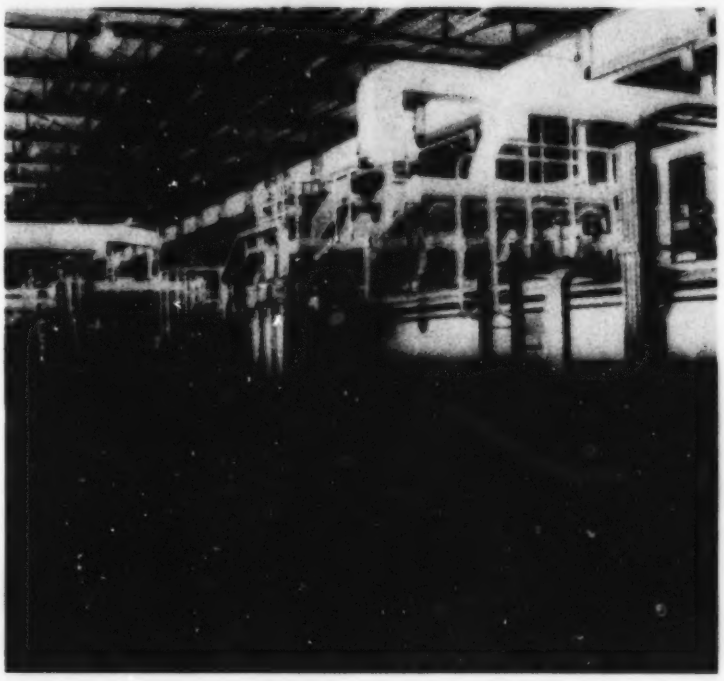

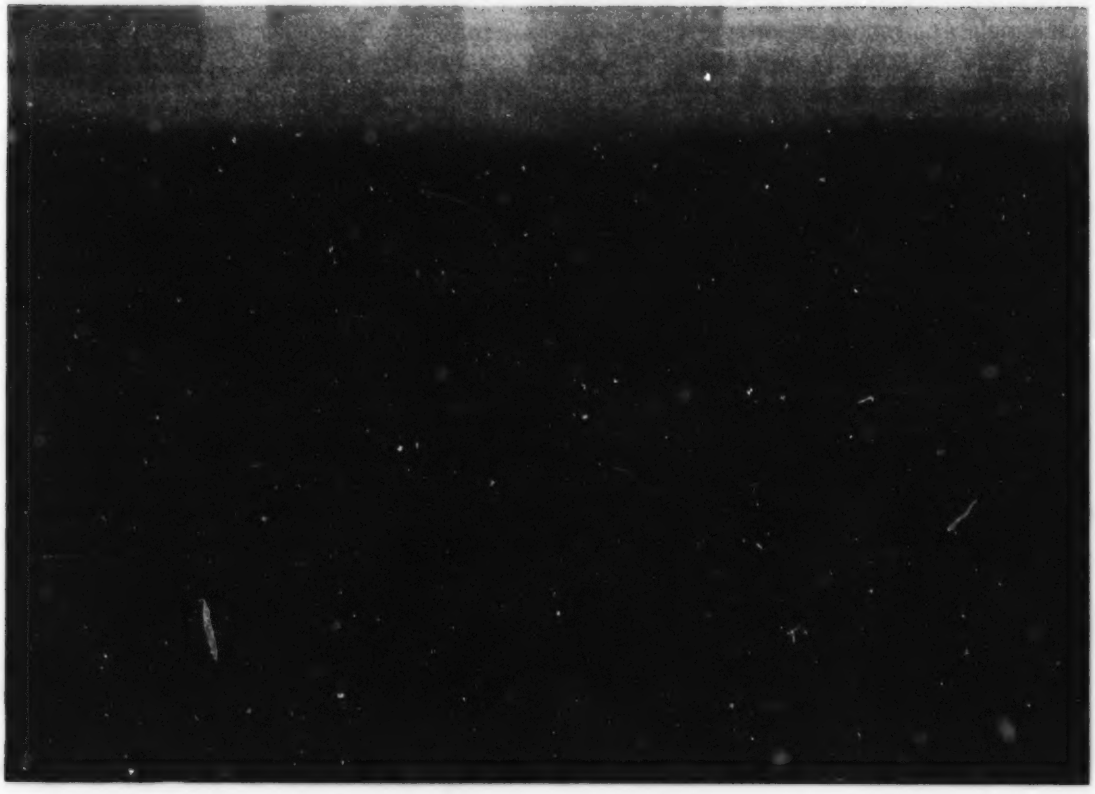

1. L'organisation

Jacques F. Bourassa
Président du Conseil
Président Solivar/G.B.G.M., groupe conseil
Ingénieur conseil

Florent Gauthier
Vice-président du Conseil
Directeur des ventes assurances
et rentes individuelles
Assurance-Vie Desjardins

Marc Lefrançois
Secrétaire-trésorier du Conseil
Président
Rocois Construction inc.

1.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Société est constitué de treize membres. Monsieur Gabriel Voyer a été remplacé par monsieur Germain Simard en cours d'année. Deux postes sont vacants en attente d'une nomination.

La Société tient à remercier ces personnes pour leur collaboration active au développement économique.

Louis Boudreau
Directeur du personnel et des
affaires publiques
Rothmans, Benson & Hedges inc.

Pierre Linteau
Avocat associé
Linteau, Picard, avocats

Gilles Nadeau
Président
Cométal (1978) inc.

Jacques Paradis
Président
Les entreprises
Jacques Paradis ltée

Édouard Richard
Comptable agréé associé
et syndic Maheu Noiseux

Michel Rivard
Président du comité exécutif
Communauté urbaine
de Québec

Yves Rancourt
Directeur général
Direction générale des services
aux entreprises
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

Germain Simard
Directeur général
Programmes régionaux
et industriels
Ministère de l'Expansion
industrielle régionale

1.2 Le personnel

Liste du personnel ayant oeuvré de façon permanente à la Société Inter-Port au cours de la période de référence :

Gérald Brassard,
directeur général
Michel Auger,
promotion internationale
François Barthe,
promotion internationale
Gemma Drouin,
adjointe administrative
Jean Mercier,
communications
Martine Lessard,
secrétaire
Jeanne Lemieux,
secrétaire
Diane Bernard,
secrétaire

1.3 Le statut de la Société

La Société Inter-Port de Québec est un organisme dont les actionnaires sont le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada, représentés respectivement par leurs ministres de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion industrielle régionale.

1.4 Les fonctions de la Société

La Société a pour fonctions:

- « d'élaborer des plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone spéciale de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

- d'exécuter les travaux requis pour la mise en œuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel ».

« La Société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets ».

1.5 Le mandat de la Société

Le Conseil des ministres a approuvé, le 29 juin 1979 (réf.79-147), le mandat suivant de la Société Inter-Port de Québec:

- « préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

- mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la Société;

- acquérir et développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels « au bord de l'eau », c'est-à-dire situés sur les rives, de part et d'autre du fleuve et, le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

- effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

- exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise ».

L'Entente auxiliaire sur la Société Inter-Port, prévoyant le financement des objets prévus dans sa Loi constitutive, a été signée le 3 juillet 1981 et n'a rien modifié au mandat de celle-ci. Le 30 mars 1987, cette entente a été prolongée pour une période d'un an.

En mars 1988, à la suite du rapport sur la promotion économique régionale et l'avenir de la Société Inter-Port de Québec, fait par un comité conjoint des caucus fédéral et provincial de la région de Québec, les actionnaires ont statué sur leurs recommandations.

2. Le rapport d'activités 1987-1988

Le Conseil d'administration a maintenu le rythme de ses activités tout au long de l'année en plus d'une implication de tous les instants consacrée par le président du Conseil, monsieur Jacques F. Bourassa, aux délibérations du Comité conjoint des caucus fédéral et provincial de la région de Québec chargé d'étudier l'avenir de la Société Inter-Port. On se rappellera que le comité de députés a été formé pour consulter la population et soumettre une proposition quant à la structure à donner à la promotion régionale pour les prochaines années. Le Comité a remis son rapport au début de juillet dernier.

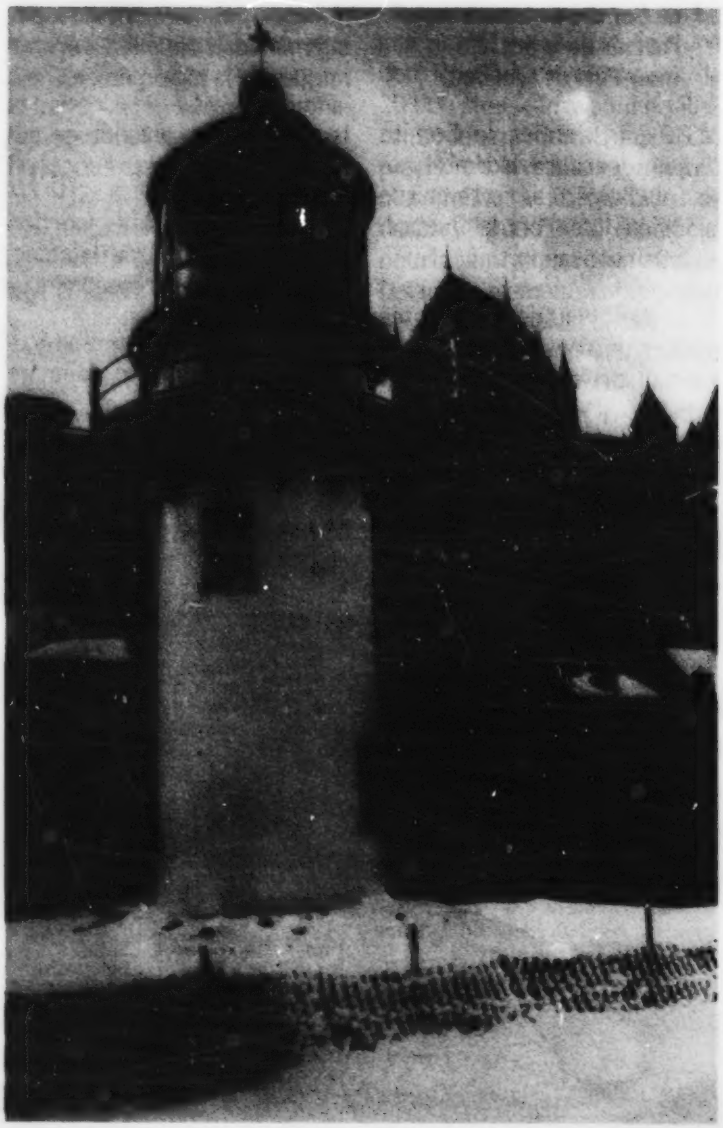

Le Conseil d'administration a tenu six (6) réunions régulières et deux (2) conférences téléphoniques. Par ailleurs, le bureau de direction s'est réuni à dix (10) occasions, le Comité d'affaires publiques à six (6) occasions et le Comité d'expropriation à une (1) occasion. Les membres du Conseil d'administration se sont donc réunis au moins vingt-cinq (25) fois au cours de l'année.

La Société est particulièrement fière de remercier ses actionnaires et ses administrateurs pour leur implication constante.

2.1 Le Comité de travail sur l'avenir de la Société Inter-Port de Québec

Le 30 juin dernier, le Comité conjoint des caucus fédéral et provincial, chargé d'étudier l'avenir de la Société Inter-Port de Québec, remettait son rapport.

Après avoir tenu de nombreuses séances de consultations publiques et privées, le Comité a constaté l'émergence d'un consensus régional sur la nécessité d'un organisme unique et autonome de promotion nationale et internationale des intérêts économiques de la région de Québec.

Le Comité recommande ce qui suit:

- « la séparation de la fonction promotion économique de la fonction développement économique;
- au niveau de la promotion économique, une mission claire: un organisme autonome de promotion nationale et internationale des intérêts économiques de la région de Québec avec une autonomie de fonctionnement et de gestion et travaillant en concertation avec les milieux d'affaires publiques et privées;
- au niveau du développement économique, une mission claire: la consolidation du mandat de la Société Inter-Port de Québec dans le développement d'un parc industrialo-portuaire à grand gabarit à Lauzon;
- au niveau de l'autonomie municipale: une confirmation du rôle fondamental des municipalités dans le développement économique de leur territoire et des entreprises qui s'y implantent. »

Ces recommandations doivent être mises en application dans les mois qui viennent pour favoriser une plus grande efficacité des efforts de promotion de la région.

Comité conjoint des caucus libéral et conservateur de la région de Québec, chargé d'étudier l'avenir de la Société Inter-Port

Limite du parc technologique du Québec métropolitain

2.2 Le parc technologique

Attendu depuis longtemps, un parc technologique a été annoncé pour la région de Québec le 15 mars dernier. Cela aura un effet direct sur la promotion internationale faite par la Société Inter-Port.

Il ne fait aucun doute que l'application du rapport du Comité conjoint sur la structure promotionnelle de la région aura des incidences importantes sur la Société Inter-Port. La création récente du parc technologique va accentuer les effets d'une telle réorganisation et exige une promotion centralisée en vue de meilleurs résultats.

3. Les résultats de l'année

L'analyse des dossiers actifs faite en début d'année a amené Inter-Port à insister sur les projets les plus susceptibles de nous conduire à des implantations. Cela n'a pas empêché la Société d'accélérer certains autres dossiers qui, sans être aussi avancés, indiquaient de bons espoirs de réussite.

Nos campagnes de promotion nous ont tenus pendant cent soixante-trois (163) jours à l'extérieur du pays, soit un total de vingt-trois (23) semaines comparativement à vingt-deux (22) l'année précédente.

Les deux grands axes de promotion mis de l'avant par la Société Inter-Port ont été : l'optique et le laser et les entreprises à forte composante énergétique tout particulièrement reliées aux avantages portuaires. Un tel virage de l'économie d'une région nécessite plusieurs années d'efforts avant d'attirer les premiers projets. En 1987-1988 ces efforts ont commencé à donner des résultats et nous espérons maintenant que leur rythme va s'accélérer.

3.1 La compagnie Trimedyne Canada inc.

Nous avons été heureux en mars dernier d'annoncer l'implantation à Québec de la compagnie Trimedyne, une compagnie à l'avant-garde de la technologie du laser. Cette compagnie entreprendra le développement d'un cathéter laser ajustable « EXPANDABLE LASER-PROBE » pour le traitement de l'athérosclérose. Elle s'établira dans le parc technologique.

L'essentiel de ce projet est de développer, de fabriquer et d'évaluer un cathéter laser à fibre optique pour le traitement des artères coronariennes et des vaisseaux périphériques obstrués. Tout ce travail sera fait dans la région de Québec conjointement avec le L.R.O.L. (Laboratoire de recherches en optique et laser), le département de génie mécanique de l'Université Laval et le Centre de recherche en cardiologie de l'Hôpital Laval, à un coût de deux millions trois cent quatre-vingt mille dollars (2 380 000 $).

Après avoir terminé la première phase de développement de la « sonde laser ajustable », la compagnie prévoit avoir besoin, dans une deuxième phase, d'un local de 20 000 pieds carrés pour la fabrication de ce produit à Québec. Elle prévoit un investissement minimum initial de trois millions de dollars (3 000 000 $) canadiens pour la fabrication de son produit. Les investissements subséquents pourraient être plus considérables dépendamment du succès de ce nouveau produit. Au départ cela créera 35 emplois; ce nombre pourra augmenter à 450 après cinq ans d'opération si le succès attendu se concrétise.

Richard A. Demmer, vice-président exécutif Trimedyne inc., Suzanne Duplessis, secrétaire parlementaire au ministre d'État et Députée de Louis-Hébert, Hany Hussein, vice-président exécutif aux affaires scientifiques Trimedyne inc., Jacques F. Bourassa, président de la Société Inter-Port de Québec, Marc-Yvan Côté, Ministre responsable du développement régional, Jean Bartkowiak, Institut de cardiologie Hôpital Laval, Marcel Aubut, avocat de Aubut, Chabot & Ass.

3.2 Le projet Glaverbel-Multiver

Le dossier d'implantation d'une usine de verre plat se travaille intensément à la Société Inter-Port depuis plusieurs années.

En coopération avec la compagnie québécoise Multiver de Québec, la Société Inter-Port de Québec a initié et développé un projet de construction d'une usine de verre plat d'une valeur de plus de cent millions de dollars (100 000 000 $). Ce projet nécessitera un terrain de 130 acres qui sera localisé dans le parc industriel régional de la Communauté urbaine de Québec situé à St-Augustin. La compagnie opérera une entreprise fabriquant plus de 500 t/jour de verre plat et s'approvisionnera en silice dans la région de Matane et en carbonate de soudre de la région des Grands Lacs. Le tout transitera par le port de Québec.

Ce dossier prend une importance sans précédent dans la région puisqu'il est nécessaire à la réalisation de l'ensemble de la stratégie de développement de la région de Québec. Il constitue pour nous le moteur permettant d'atteindre le seuil suffisant pour activer sérieusement le domaine minier de la silice de la région de l'est québécois. Nous nous sommes déjà largement engagés dans la promotion d'entreprises reliées à la transformation de la silice qui pourrait devenir le prochain pôle de développement économique de la région de Québec après la fonction publique, le tourisme et l'optique et le laser.

Grâce à la venue de cette compagnie, plusieurs nouvelles compagnies reliées à ce domaine pourront voir le jour, soit:
- verre à couche « coating »
- verre pour appareils ménagers
- usine de trempe
- emballages spéciaux
- miroiterie
- verre de sécurité
- verre automobile
- fibre optique
- fibre de verre
- etc.

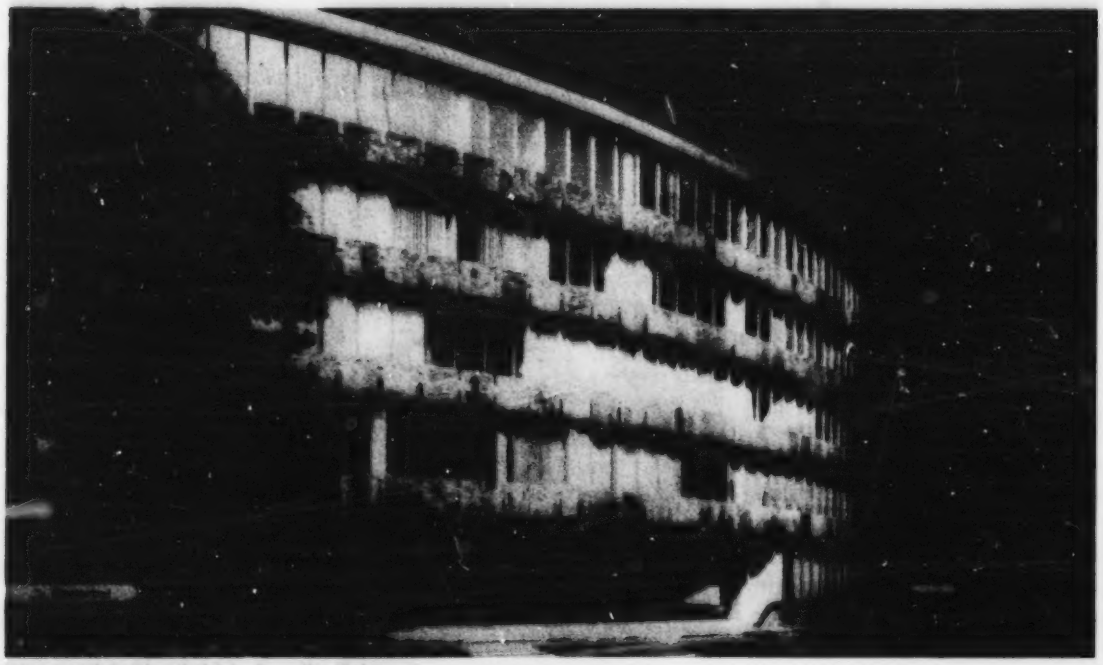

Siège social de Glaverbel S.A., Bruxelles (Belgique)

3.3 Le projet de silicium métallurgique

Ce dossier est encore dans la phase d'étude de faisabilité. Cependant nous avons toutes les raisons de croire qu'il sera annoncé officiellement très bientôt.

Ce projet de construction d'une usine de silicium métallurgique est le second projet du complexe industriel de Québec utilisant la silice de l'est du Québec. Il vise à produire la matière première nécessaire à la fabrication d'alliages nouveaux, tels aluminium et silicium métallurgique et également la fourniture pour les produits de base reliés à la chimie des chlorasilanes, tels mémoires d'ordinateurs, les silicones, etc.

Une compagnie espagnole travaille avec la Société Inter-Port depuis plus d'un an et son projet a dépassé le stade des intentions pour aborder l'étape de la faisabilité. Pour un montant investi de plus de cent millions de dollars (100 000 000 $), nous escomptons la création d'environ trois cents emplois directs et indirects.

Cet investissement viendrait concrétiser l'orientation nouvelle de la région de Québec dans la transformation de la silice.

La Société Inter-Port considère avoir atteint son objectif principal cette année en annonçant des projets importants dans les domaines qui touchent sa stratégie régionale de développement.

Principaux intervenants dans le dossier du silicium métallurgique. De gauche à droite, Gérald Brassard, Georg Huemer, Ose Manuel Ibarraran, François Barthe, Jacques Bourassa, Ignacio Echevarria, Marcel Aubut, Kepa Echevarria, Ose Louis Ortiz, Raymond Marleau.

4. Les prévisions pour l'année 1988-1989

La participation active de la Société aux travaux de la Commission Lapointe, ajoutée à celle consentie lors des travaux du Comité conjoint fédéral et provincial sur les nouvelles structures régionales de la promotion extérieure, démontre le grand intérêt de la Société pour une réorganisation de la structure de financement d'une Société de développement plus autonome.

L'implantation d'une telle structure nécessite beaucoup de concertation au niveau de la région. Le Conseil d'administration veut s'impliquer particulièrement à ce niveau afin de convaincre les municipalités, les MRC et la CUQ d'accepter le défi qui leur est lancé par les gouvernements supérieurs de prendre en main la promotion de la région et de la financer.

Le Conseil remet à la région une organisation structurée, ayant développé une clientèle bien au fait des avantages de la région. C'est pourquoi il ne ménagera aucun effort pour maintenir le haut degré de professionnalisme développé à la Société depuis les débuts afin d'assurer la continuation du travail et la recherche d'entreprises susceptibles de s'établir dans la région jusqu'à ce que le nouvel organisme de promotion voit le jour.

L'avenir de la région est important pour tous les membres du Conseil et de la direction générale qui ont consacré plusieurs années d'efforts à réfléchir et agir en vue d'obtenir des résultats concrets. Ils sont convaincus aujourd'hui d'avoir permis un virage significatif de la région de Québec et la création de la nouvelle Société de promotion permettra de pousser encore plus loin la promotion du développement régional de Québec.

Inter-Port dispose d'une liste de plus de cinq cents (500) clients dont cent soixante-sept (167) dossiers actifs ou qui ont nécessité une intervention précise cette année. Parmi ceux-là plus de vingt (20) sont suffisamment sérieux pour mériter une attention soutenue. Les autres doivent être alimentés constamment de renseignements pertinents.

La Société Inter-Port a fait progresser l'idée de la création d'un parc industrialo-portuaire parce que le Québec a besoin d'un second parc industrialo-portuaire à l'est de Bécancour et ce parc ne peut être localisé avantageusement qu'à Lauzon. C'est aussi le meilleur emplacement géographique en raison de la qualité des plateaux supérieurs et de la grande profondeur d'eau à l'est de Pointe-de-la-Martinière. Malgré les difficultés d'y implanter de grands projets dans les dernières années, l'attraction de ce site reste incontestable, malgré qu'il n'existe aucune infrastructure, qu'il n'est pas encore dézoné et qu'il n'appartient pas à la Société sauf une infime partie en bordure du fleuve. C'est dans ces conditions difficiles que nous l'avons offert à notre clientèle. Pourtant nous avons réussi à y intéresser de grandes entreprises.

La MRC de Desjardins doit faire en sorte de conserver les espaces achetés et de maintenir sa position de protection de ce territoire pour fins industrielles.

En ce qui concerne la nouvelle société de promotion, elle devra réaliser la totalité des tâches de promotion d'une région de l'importance de Québec. Cela suppose d'occuper tout le champ de la promotion des produits québécois sur les marchés extérieurs et tout le champ de l'attraction des capitaux étrangers. Cela suppose aussi de prendre en main la sous-traitance, les « joint venture » et les missions à l'étranger ou de l'étranger vers Québec. Enfin, l'image de marque de la région devra être supportée par un budget publicitaire approprié.

La mission de la Société Inter-Port sera continuée par le biais de deux organismes et Inter-Port profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont collaboré avec elle à l'éclosion d'une nouvelle mentalité industrielle dans la région de Québec. Nous souhaitons aux uns et aux autres le meilleur des succès.

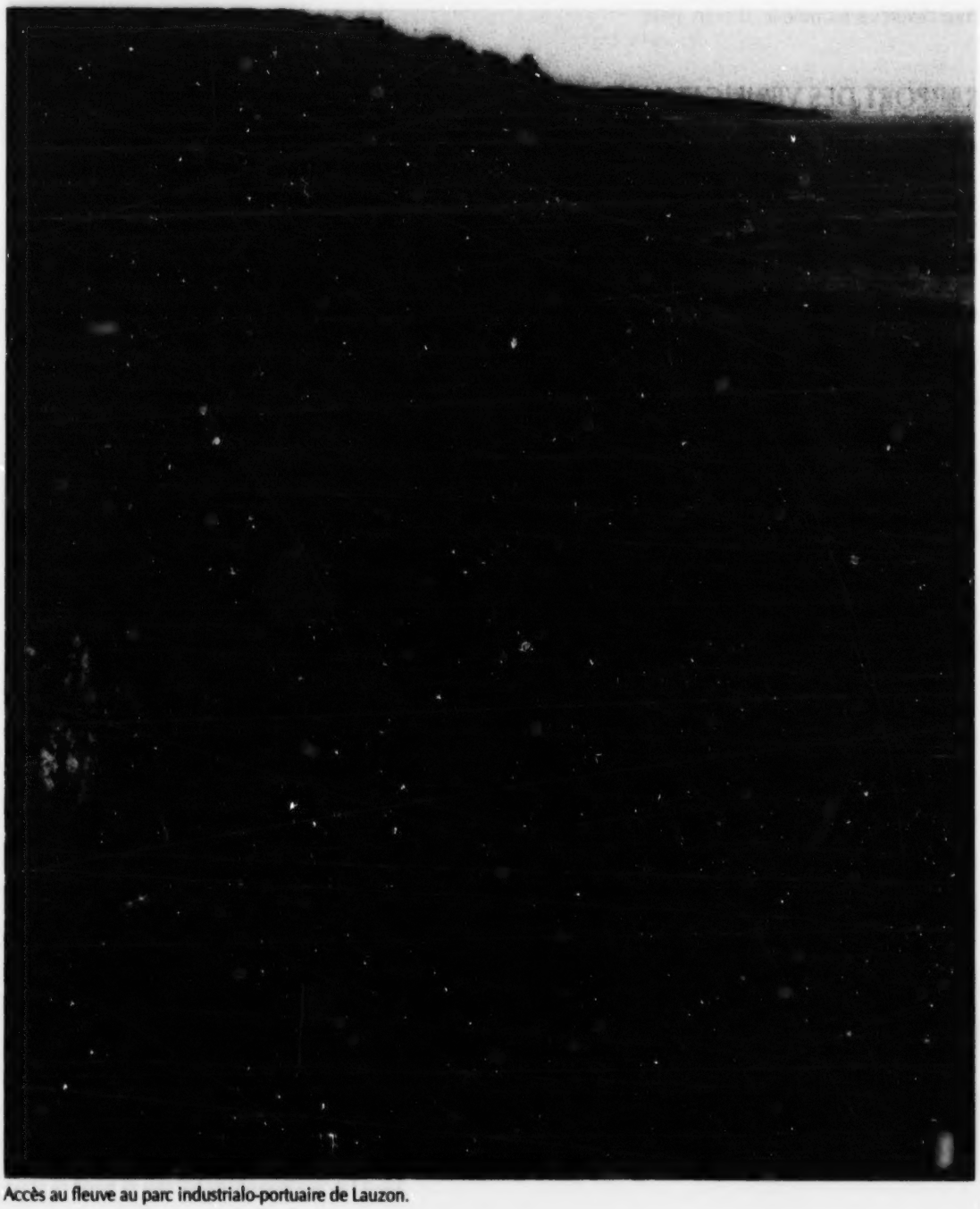

Accès au fleuve au parc industrialo-portuaire de Lauzon.

5. Les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1988

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de Société Inter-Port de Québec

Nous avons vérifié le bilan de Société Inter-Port de Québec au 31 mars 1988 et les états des résultats, de déficit et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Société, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Société au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Laliberté Lanctôt
Comptables agréés

Québec, Canada
Le 5 mai 1988

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
Revenus		
Intérêts	59 398	98 192
Remboursement de frais suite à la vente des placements détenus dans Gestion Électromec Inc.	20 000	—
	79 398	98 192
Dépenses		
Frais généraux et d'administration	664 521	706 955
Frais de recherche	41 477	36 812
Frais de publicité et d'impression	125 917	86 881
	831 915	830 648
	752 517	732 456
Excédent des dépenses sur les revenus — Projet Pointe-de-la-Martinière	18 871	19 955
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	**771 388**	**752 411**

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

DÉFICIT

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
Solde au début de l'exercice	871 232	118 821
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	771 388	752 411
Solde à la fin de l'exercice	**1 642 620**	**871 232**

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

BILAN AU 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	210 969	117 165
Dépôts à terme	150 000	574 906
Intérêts à recevoir	1 942	4 556
Avances pour frais de déplacements	1 200	700
	364 111	697 327
Placements détenus dans Gestion Électromec Inc., vendus au cours de l'exercice	—	400 000
Immobilisations (note 3)	2 792 561	2 795 652
	3 156 672	**3 892 979**
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et dettes courues	60 292	25 211
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions		
Autorisé, émis et entièrement payé: 1 000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1 $ chacune	1 000	1 000
Surplus d'apport	4 738 000	4 738 000
Déficit	(1 642 620)	(871 232)
	3 096 380	3 867 768
	3 156 672	**3 892 979**

Signé et approuvé au nom du conseil

J.-F. Bourassa, administrateur

Marc Lefrançois, administrateur

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(771 388)	(752 411)
Amortissement des immobilisations n'affectant pas les liquidités	8 150	8 498
	(763 238)	(743 913)
Diminution (augmentation) nette des soldes de fonds de roulement hors caisse liés à l'exploitation		
Intérêts à recevoir	2 614	10 274
Avances pour frais de déplacements	(500)	150
Comptes créditeurs et dettes courues	35 081	(179 457)
	37 195	(169 033)
Liquidités affectées aux activités d'exploitation	(726 043)	(912 946)
Activités d'investissement		
Produit de la vente des placements	400 000	—
Nouvelles immobilisations	(5 059)	(29 157)
Liquidités provenant des (affectées aux) activités d'investissement	394 941	(29 157)
Diminution des liquidités nettes	(331 102)	(942 103)
Liquidités nettes au début de l'exercice	692 071	1 634 174
Liquidités nettes à la fin de l'exercice	**360 969**	**692 071**
Les liquidités nettes s'établissent comme suit:		
Encaisse	210 969	117 165
Dépôts à terme	150 000	574 906
Liquidités nettes à la fin de l'exercice	**360 969**	**692 071**

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

1. Nature des activités

En vertu de sa loi constitutive, la Société Inter-Port de Québec a pour fonctions:

a) d'élaborer des plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

b) d'exécuter les travaux requis pour la mise en œuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel.

La Société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets.

De plus, tel qu'il est défini par un arrêté en conseil, la Société Inter-Port de Québec a pour mandat:

a) de préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

b) de mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la Société;

c) d'acquérir et de développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels « au bord de l'eau », c'est-à-dire situés sur les rives de part et d'autre du fleuve; le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

d) d'effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

e) d'exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise.

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

2. Conventions comptables

Immobilisations

Le prix coûtant des terrains à Pointe-de-la-Martinière comprend le coût d'acquisition et tous les frais s'y rapportant tels que les frais de notaires, d'arpentage, d'urbanisme et autres.

L'amortissement du mobilier, de l'équipement de bureau ainsi que de l'équipement informatique est calculé selon la méthode du solde dégressif.

Surplus d'apport

Toutes les sommes reçues depuis le 1er février 1982 des gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'entente auxiliaire Canada — Québec pour l'acquisition et le développement de terrains industriels à Pointe-de-la-Martinière et pour la participation financière de la Société à des projets industriels sont inscrites au surplus d'apport.

3. Immobilisations

		1988			1987
	Taux d'amortissement	Prix coûtant	Amortissement accumulé	Montant net	Montant net
	%	$	$	$	$
Terrains – Pointe-de-la-Martinière	—	2 758 678	—	2 758 678	2 758 678
Mobilier et équipement de bureau	20	87 428	57 779	29 649	36 974
Équipement informatique	30	4 981	747	4 234	—
Améliorations locatives	—	15 752	15 752	—	
		2 866 839	**74 278**	**2 792 561**	**2 795 652**

L'amortissement de l'exercice s'élève à 8 150 $ (8 498 $ en 1987).

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

DÉPENSES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
Frais généraux et d'administration		
Salaires et avantages sociaux	383 363	378 698
Appointements des administrateurs	14 550	22 350
Loyer	63 110	61 870
Assurances	1 327	992
Taxes d'affaires	3 431	3 473
Télécommunications et frais de poste	26 588	29 182
Banque de données	5 567	2 387
Traitement des données	1 868	1 462
Frais de bureau	14 923	14 349
Location d'équipement	4 702	10 209
Frais de voyage et de représentation	130 274	122 662
Honoraires de consultation	—	40 001
Honoraires juridiques et de vérification	6 091	10 101
Frais bancaires	577	721
Amortissement		
Mobilier et équipement de bureau	7 403	8 443
Équipement informatique	747	—
Améliorations locatives	—	55
	664 521	**706 955**

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

RÉSULTATS — PROJET POINTE-DE-LA-MARTINIÈRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
Revenus		
Location de bâtiments	4 250	4 300
Dépenses		
Taxes	19 212	21 947
Entretien	3 200	1 600
Assurances	709	708
	23 121	24 255
Excédent des dépenses sur les revenus	**18 871**	**19 955**

La Société Inter-Port de Québec est plus que jamais un complément en matière de développement économique puisqu'elle favorise une plus grande concertation des efforts de promotion industrielle. Elle s'occupe de la promotion et du développement industriel dans la région de Québec, en mettant l'accent sur les projets susceptibles de bénéficier des infrastructures portuaires.

Les objectifs de la Société Inter-Port consistent essentiellement à diversifier et à renforcer la structure économique de l'agglomération de Québec et à favoriser la création d'emplois. Elle appuie le secteur privé et stimule l'investissement ayant un impact sur l'économie régionale.

La Société Inter-Port a conçu un plan programme en vue de la réalisation d'un complexe industrialo-portuaire et elle est responsable des travaux qu'exige ce programme. Les pouvoirs qui découlent de son mandat lui permettent d'investir, de s'associer, de gérer et, au besoin, d'exproprier.

Depuis les dernières années, la Société s'est renouvelée et affirme sa présence en s'impliquant dans des projets concrets puisqu'elle joue un rôle prépondérant quant à la prospection des marchés étrangers. Ce document se veut un des outils de travail de nos promoteurs qui ont pour mission de découvrir les entreprises faisant partie des secteurs prioritaires de développement de la région et de les convaincre de s'établir chez nous. La Société offre les facteurs de localisation de la région de Québec tout en promouvant l'entrepreneur, l'entreprise locale et ses produits.

Le potentiel de développement industriel de la région de Québec est très élevé et seule une concertation d'efforts permettra à la région d'exploiter efficacement les avantages comparatifs qu'elle possède.

IMPRIMÉ AU CANADA